CONDITIONS DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE : « BLACK FRIDAY 2026 »

Les présentes conditions définissent les modalités de l'offre promotionnelle « Black Friday » proposée par EGPF Polynésie sous la marque NiuPay.

1. Organisateur :

La présente offre promotionnelle est organisée par EGPF Polynésie, exploitant de la marque NiuPay (ci-après « NiuPay »).

2. Durée de l'offre :

L'offre est valable **du jeudi 26 novembre 2026 à 00h01 au vendredi 27 novembre 2026 à 23h59** (heure de Tahiti).

3. Conditions d'éligibilité :

Pour bénéficier de l'offre, le client doit remplir cumulativement les conditions suivantes :

- Être une personne physique ;
- Être âgé de 18 ans ou plus ;
- Effectuer une première commande de carte NiuPay – Mastercard ;
- Ne jamais avoir bénéficié précédemment d'une carte NiuPay – Mastercard.

L'offre est réservée aux premières commandes de carte et ne s'applique pas aux demandes de réédition et aux abonnements cartes annuels.

4. Description de l'offre :

Dans le cadre de l'opération « Black Friday », les clients éligibles bénéficient d'une **réduction de 50 % sur le montant de la cotisation de leur première carte NiuPay – Mastercard**.
Le tarif annuel habituel de la carte est de **5 960 XPF TTC**. Dans le cadre de cette offre promotionnelle, la première cotisation annuelle revient à **2 980 XPF TTC**, après application de la réduction de 50 %.

Modalités de paiement et de remboursement :
Pour bénéficier de cette offre, le client doit disposer, au moment de sa commande, d'un solde disponible d'au moins **5 960 XPF TTC sur son compte NiuPay**.
La cotisation annuelle de la carte est initialement prélevée à son tarif habituel, soit **5 960 XPF TTC**. La réduction de 50 % est ensuite appliquée sous la forme d'un remboursement de **2 980 XPF TTC**, crédité sur le compte NiuPay du client dans un délai de 24 h à 72 h.

Ainsi, après remboursement, le coût réel de la première cotisation annuelle de la carte s'élève à **2 980 XPF TTC**.
La disponibilité du solde nécessaire au paiement initial de la cotisation constitue une condition indispensable pour bénéficier de l'offre. Aucun autre mode d'application de la réduction ne pourra être proposé.

Renouvellement de l'abonnement :

© EGPF POLYNÉSIE 2026 – Document à usage interne

La réduction promotionnelle s'applique exclusivement à la première cotisation annuelle de la carte. À l'issue de la première année, le renouvellement de l'abonnement carte s'effectuera au tarif au tarif en vigueur à la date du renouvellement, tel que figurant dans les conditions tarifaires de NiuPay. Les renouvellements annuels ne bénéficient pas de la réduction promotionnelle.

Les modalités de bénéfice de cette offre sont les suivantes :

Clients disposant déjà d'un compte NiuPay :
Les clients disposant déjà d'un compte NiuPay à la date de l'opération peuvent bénéficier de la réduction de 50 %, sous réserve d'effectuer leur première commande de carte entre le jeudi 26 novembre 2026 à 00h01 et le vendredi 27 novembre 2026 à 23h59 inclus (heure de Tahiti).

Nouveaux clients :
Les personnes ne disposant pas encore d'un compte NiuPay peuvent bénéficier de l'offre sous réserve d'avoir déposé leur demande d'ouverture de compte entre le jeudi 26 novembre 2026 à 00h01 et le vendredi 27 novembre 2026 à 23h59 (heure de Tahiti), et sous réserve de l'acceptation de leur dossier par NiuPay. Le délai de sept (7) jours calendaires court à compter de la notification de l'ouverture du compte.
Passé ce délai, la réduction ne pourra plus être appliquée.

5. Limites de l'offre :

- Déjà clients : Carte à -50% si commande faite entre le jeudi 26 novembre et vendredi 27 novembre compris
- Pas encore de compte : Création de compte entre le jeudi 26 novembre et vendredi 27 novembre compris. Délai de 7 jours après l'ouverture du compte pour commander la carte à -50%
- L'offre ne s'applique ni aux rééditions de carte ni aux renouvellements de cotisation
- Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle portant sur les mêmes services, sauf mention contraire de NiuPay.

6. Modification ou retrait de l'offre :

NiuPay se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin à la présente offre en cas de fraude, de force majeure, d'obligation légale ou réglementaire ou de tout autre événement indépendant de sa volonté. Les avantages déjà acquis par les clients éligibles restent acquis. Toute modification sera portée à la connaissance des clients sur www.niupay.pf et sera sans effet sur les commandes déjà passées.

7. Acceptation :

La participation à l'offre implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions. En cas de fraude, de tentative de fraude ou de non-respect des présentes conditions, NiuPay pourra retirer le bénéfice de l'offre.

8. Réclamations :

© EGPF POLYNÉSIE 2026 – Document à usage interne

Pour toute réclamation concernant l'offre Black Friday (éligibilité, application de la remise, montant facturé), le client peut contacter le service clients de NiuPay par e-mail : reclamation@niupay.pf, par téléphone : 40 57 05 00, du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 15h, via son espace client ou par courrier à EGPF – NiuPay, BP 4338 - 98713 Papeete ou via le formulaire en ligne sur www.niupay.pf. Pour être recevable, la réclamation doit être adressée au plus tard deux mois après la fin de l'offre. Elle doit préciser les nom et prénom du client, son numéro de téléphone ou numéro de compte et l'objet de la contestation. NiuPay accuse réception de la réclamation sous 10 jours ouvrables et y répond dans un délai maximal de deux mois. Si la réponse ne le satisfait pas, ou en l'absence de réponse dans ce délai, le client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation Avenir Conso – c/o AFECEI - 36 rue Taitbout - 75009 Paris / https://www.avenir-conso.com/demande-de-mediation-ame.html, sans préjudice des autres voies de recours.

© EGPF POLYNÉSIE 2026 – Document à usage interne